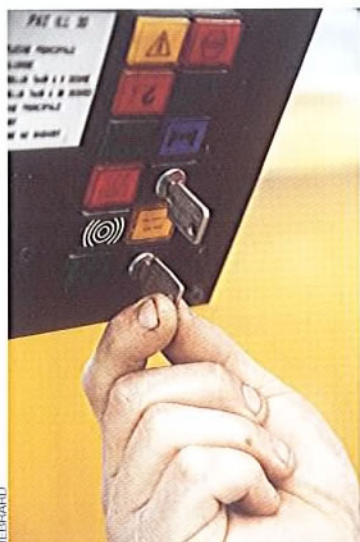


# Les levageurs du SNUG s'engagent pour la sécurité

**L**e levage a mauvaise presse dans l'opinion française, pour cause de récents accidents, mêlant des machines qui ont peu à voir, grues mobiles, mais aussi grues à tour. Les levageurs membres du Snug se sont imposé un objectif: «Zéro accident en 2007». Un objectif qui a fait l'objet d'un Forum, tenu récemment à Paris. Les Britanniques sont en avance sur les Français: c'est ce qui est apparu aux professionnels présents. La profession s'est en effet dotée de règles de conduite propre à éviter les accidents.

Outre-Manche, une personne qualifiée, nommée «superviseur», contrôle totalement l'opération de levage et peut refuser les interventions jugées dangereuses. «Ce «superviseur» est sous la responsabilité du levageur sous contrat de levage», a expliqué Colin Wood, le directeur de la Construction Plant-Hire Association.

S'il s'agit d'un contrat de location, le client est responsable du chantier et doit avoir son pro-



HELBARD

**LE « SHUNTAGE », un geste qu'il faudra oublier.**

pre «superviseur». Le non-respect de ces normes expose à des poursuites pénales.

**« Tous responsables ! ».** C'est l'une des conclusions que l'on peut tirer d'une des tables rondes de la journée. Des clients qui sous-estiment les charges à lever aux grutiers qui acceptent de

procéder à l'opération avec une machine sous-dimensionnée, en «shuntant» les dispositifs de sécurité. Se pose alors la question de la responsabilité. Mais la bonne solution – appliquée au Danemark – explique Christian-Jacques Vernazza, président de Mediaco, est d'empêcher techniquement la neutralisation des systèmes de sécurité. Les levageurs ne sont pas perdants, révèle Michel Licausi, directeur chez Sogefo.

Les levageurs britanniques pratiquent une majoration de l'ordre de 15% sur leur loyer pour couvrir les risques. Le plus évident n'est-il pas d'édicter des règles de bonne conduite? Le Snug a élaboré une «proposition de location de grues mobiles avec opérateur». Cependant, il ne faut pas oublier une nécessaire campagne de sensibilisation des différents acteurs, notamment des clients entrepreneurs, ni la formation. Le «permis Snug» et le Titre professionnel sont plus complets que le Caces, fait observer le Snug. **M. R. ■**